

SARL AB FONCIER
Société responsabilité limitée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 6 rue des Inventions
83120 SAINTE MAXIME
RCS : Fréjus 889 619 540

Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 4 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le 4 mai à dix heures, Monsieur Adil BASRI et la société AB Holding représentée par M Adil Basri, associés de la société AB Foncier ont pris les décisions suivantes :

1^{ère} décision : Transfert de l'adresse du siège social

Les associés décident de transférer le siège social vers :

8 rue des Inventions, 83120 Sainte Maxime

à compter du 4 mai 2026

2^{ème} décision : Modification des statuts

Les associés décident de modifier l'article 4 – Siège social des statuts comme suit :

« **Article 4 – Siège social** : Le siège social est fixé 8 rue des Inventions, 83120 Sainte Maxime »

Le reste de l'article demeure inchangé. Les statuts sont signés par les associés et sont annexés au procès-verbal de la présente décision.

3^{ème} décision : Délégation de pouvoirs en vue d'accomplir les formalités

Les associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

M Adil Basri



Société AB Holding

Représentée par M. Adil Basri

